



Un tiers des emplois des étudiants ne font pas partie de la formation suivie

En 2014, près d'un étudiant du Grand Est sur quatre travaille pendant ses études. Si dans la région, le taux d'emploi des étudiants est moins important qu'au niveau national, il fait cependant plus souvent partie des études suivies. L'activité croît avec l'accès à l'autonomie des étudiants : avoir un emploi en parallèle de sa formation est plus fréquent chez les étudiants plus âgés et chez ceux qui vivent en couple.

Vincent Monchatre, Julien Muller, Insee

En 2014, 199 700 étudiants au sens du recensement (*définitions*) sont inscrits dans un établissement d'enseignement de la région Grand Est. Parmi eux, 46 100 occupent un emploi, ce qui représente un taux d'emploi étudiant de 23,1 %, proche de celui de la province (23,4 %).

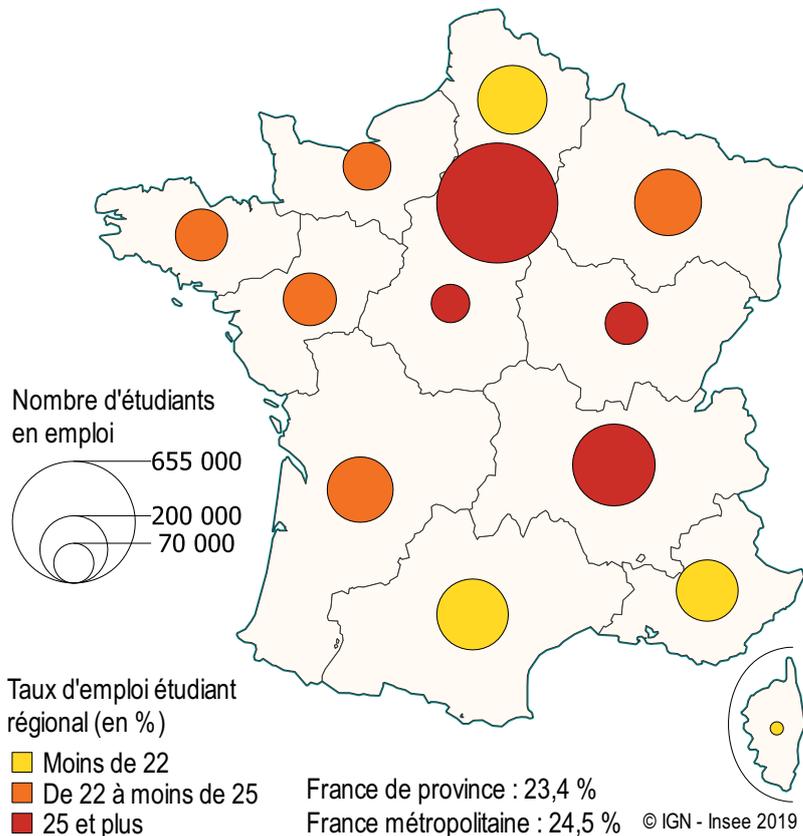
La région Grand Est se classe ainsi au septième rang des régions de province au regard de l'activité de ses étudiants - le classement étant dominé par l'Auvergne-Rhône-Alpes et la Bourgogne-Franche-Comté (26,5 % et 25,5 %), la région au taux d'emploi le plus faible étant la Corse (17,3 %) (*figure 1*).

Deux tiers des étudiants en emploi travaillent dans le cadre de leurs études

Dans le Grand Est, 66,2 % des étudiants en emploi travaillent dans le cadre de leurs études, soit deux points de plus qu'à l'échelle nationale. Ils suivent notamment des formations en apprentissage qui font alterner cours théoriques et activité rémunérée sur le terrain. L'apprentissage concerne environ un étudiant sur dix, aussi bien dans la région qu'en France métropolitaine, et deux étudiants en emploi sur cinq (41,4 % et 39,4 %).

1 Dans le Grand Est, le nombre d'étudiants en emploi est l'un des plus élevés

Étudiants ayant un emploi selon la région en France métropolitaine



Champ : étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement de France métropolitaine.
Source : Insee, recensement de la population 2014.

La santé est un domaine d'étude où formation et activité rémunérée (internat en centre hospitalier ou cabinet agréé) sont fréquemment conjuguées, tout comme l'enseignement (stages en responsabilité). Toutes conditions d'emploi confondues, les étudiants travaillant en tant que médecins et assimilés (dentistes, vétérinaires, pharmaciens) forment le plus important groupe d'étudiants en emploi de la région : ils représentent 13,3 % des étudiants travaillant dans le cadre de leur scolarité et 8,8 % des étudiants en emploi (figure 2).

Des étudiants en médecine concentrés dans les grandes universités

Les départements de la Marne, de la Meurthe-et-Moselle et du Bas-Rhin rassemblent les plus grands pôles universitaires du Grand Est, proposant une offre de formation plus étendue comparée à celle des autres départements de la région. Cela conduit à une importante population étudiante dans ces territoires, qui accueillent à eux seuls deux tiers des étudiants de la région.

La présence des trois facultés de médecine pèse fortement sur l'emploi étudiant de ces départements. La part des étudiants exerçant en tant que médecins et assimilés parmi les étudiants qui travaillent y varie de 10,8 % à 16,6 %, tandis qu'elle ne dépasse guère 0,4 % dans les autres départements de la région. Cela fait mécaniquement baisser le taux d'emploi hors cursus.

2 Plus d'un étudiant sur huit travaillant dans le cadre de sa scolarité exerce en tant que médecin ou assimilé

Familles professionnelles les plus fréquentes parmi les étudiants en emploi (en %)

	Effectifs	Part (en %)
Étudiants travaillant dans le cadre de leur cursus	30 550	100
dont : Médecins et assimilés	4 050	13
Personnels d'études et de recherche	1 650	5
Vendeurs	1 500	5
Enseignants	1 200	4
Attachés commerciaux et représentants	1 200	4
Employés administratifs d'entreprise	1 200	4
Étudiants travaillant en parallèle de leur scolarité	15 550	100
dont : Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration	1 700	11
Vendeurs	1 700	11
Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants	1 600	10
Caissiers, employés de libre service	1 350	9

Champ : étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement du Grand Est.
Source : Insee, recensement de la population 2014.

Cet effet est légèrement contrebalancé par une plus faible présence d'apprentis : leur proportion parmi les étudiants en emploi se situe entre 31,1 % et 38,5 %, soit 10 à 3 points de moins qu'à l'échelle de la région.

En Haute-Marne, un étudiant en emploi sur trois est militaire

La Haute-Marne et le Haut-Rhin cumulent les plus forts taux d'emploi (29,6 % et 28,9 %) et les plus faibles taux d'emploi hors cursus (21,1 % et 27,8 %) (figure 3). Les étudiants de ces départements

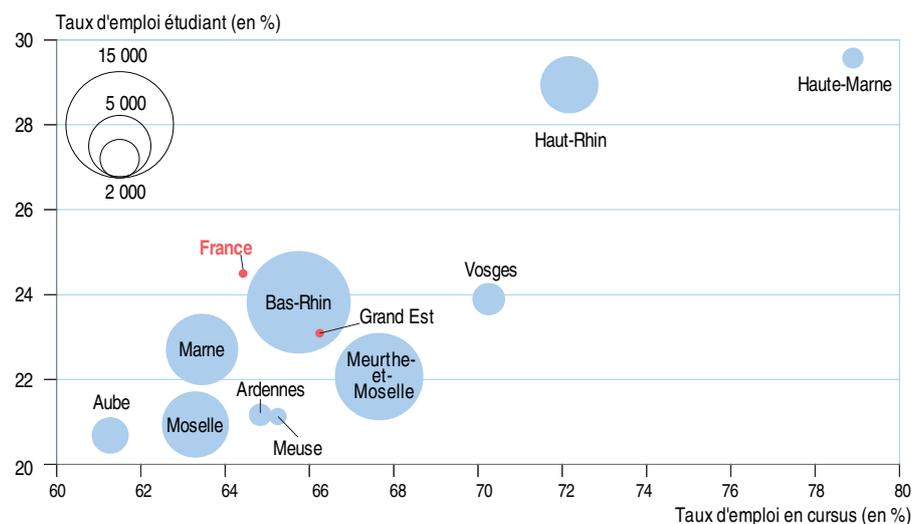
travaillent souvent dans le cadre de leur formation. Un tiers des étudiants Haut-Marnais en emploi sont fonctionnaires : l'école de gendarmerie de Chaumont y participe grandement (elle regroupe plus de 95 % de ces étudiants). Le Haut-Rhin se distingue par une très forte proportion d'apprentis parmi les étudiants. Ce département partage cette caractéristique avec celui des Vosges, où les emplois occupés font aussi fréquemment partie des études suivies (troisième taux d'emploi en cursus le plus élevé) : 59,8 % des étudiants en emploi sont apprentis dans le Haut-Rhin, 60,5 % dans les Vosges, c'est vingt points de plus qu'au niveau régional. Le Haut-Rhin compte plus d'apprentis dans les domaines de la gestion administrative des entreprises et du commerce que la moyenne régionale. Dans les Vosges, une part importante des apprentis travaillent dans le domaine de l'agriculture (y compris sylviculture). De plus, le département regroupe la majorité des apprentis ouvriers de l'industrie du bois du Grand Est.

Quatre départements conjuguent faible emploi étudiant et fort emploi hors cursus

Les départements des Ardennes, de l'Aube, de la Meuse et de la Moselle présentent des taux d'emploi étudiant un peu inférieurs à la moyenne régionale (autour de 21 %), mais les taux d'emploi hors cursus parmi les plus élevés (de 34,7 % à 39 %). Ces taux peuvent être mis en regard du faible nombre d'étudiants occupant des emplois de médecin ou assimilé dans ces départements, emplois les plus exercés dans le cadre du cursus suivi

3 Là où l'emploi étudiant est le plus important, il est le plus souvent en lien avec le cursus

Emploi des étudiants par département



Lecture : dans les Vosges, 1 400 étudiants ont un emploi, soit 23,9 % des étudiants du département. Parmi ces étudiants, 70,3 % occupent un emploi en rapport avec leurs études.
Champ : étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement de France métropolitaine.
Source : Insee, recensement de la population 2014.

dans la région. Le département de l'Aube associe le plus faible taux d'emploi au plus fort taux d'emploi hors cursus de la région.

Ces départements ont la particularité d'avoir une population étudiante un peu plus jeune ; ces étudiants vivent plus souvent chez leurs parents et moins fréquemment en couple, ce qui peut expliquer la faiblesse de leur taux d'emploi.

Des postes d'employés pour la majorité des étudiants en emploi hors cursus

Un peu plus d'un tiers des étudiants qui travaillent, soit 15 600 personnes, ont un emploi non lié à la formation suivie. Le Grand Est se place ainsi au dixième rang des régions de métropole, un peu en dessous du niveau national (35,6 %). Les métiers de vendeurs, serveurs, et caissiers de magasin sont alors les plus couramment exercés par les étudiants ayant un emploi hors cursus (figure 4).

La moitié de ces étudiants travaillent comme employés ; cette proportion est plus importante dans l'Aube (54,8 % contre 49,8 % dans le Grand Est). En particulier les employés administratifs d'entreprises constituent dans ce département 14,3 % des étudiants travaillant en parallèle de leurs études (9,3 % dans la région). De même, les étudiants en emploi hors cursus travaillant comme ouvriers sont surreprésentés dans la Meuse, les Ardennes et les Vosges. Indépendamment des étudiants, ces départements comptent plus d'ouvriers parmi leurs actifs que la moyenne régionale (de 27,4 % à 29,4 % contre 24,8 % dans le Grand Est).

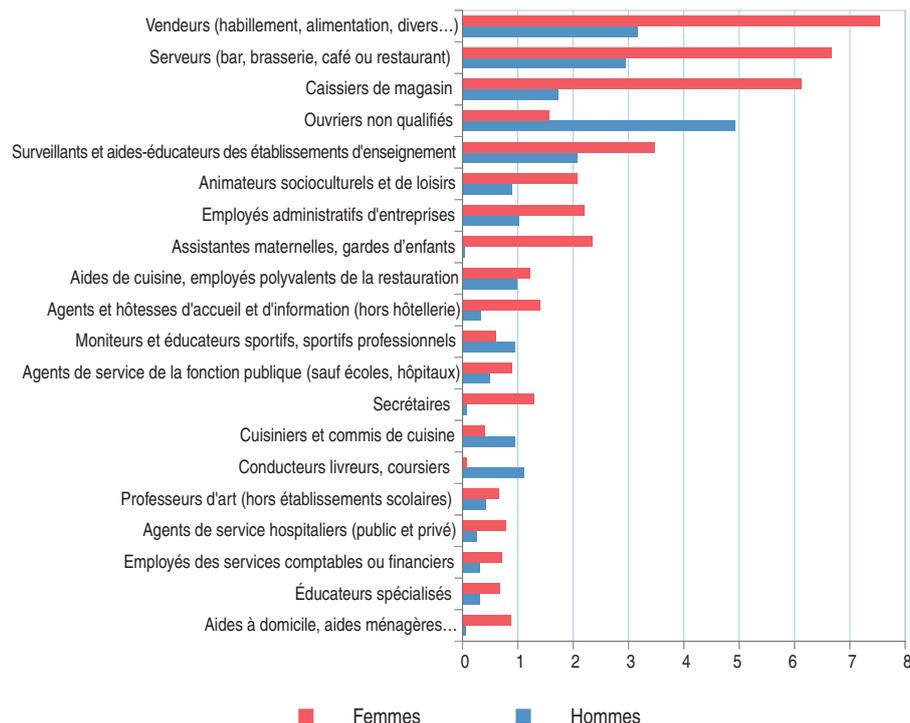
Les étudiantes qui travaillent ont plus souvent un emploi hors cursus

Dans la région comme au niveau national, les étudiantes sont plus nombreuses que leurs homologues masculins : elles représentent respectivement 53,4 % et 54,0 % de la population étudiante, alors que dans cette tranche d'âge, 49,8 % de la population est féminine. Cela s'explique en partie par le fait que les femmes suivent plus fréquemment des études longues. Au début des études supérieures, l'espérance de scolarisation des femmes (définitions) est de 3,1 ans au niveau national contre 2,6 ans pour les hommes, pour l'année scolaire 2014-2015.

Les étudiantes ont cependant un peu moins souvent un emploi (un point de différence entre le taux d'emploi étudiant des femmes et celui des hommes). En revanche, lorsqu'une femme occupe un emploi, celui-ci est plus souvent hors cursus : c'est le cas pour 35,9 % des étudiantes en emploi, contre 31,5 % de leurs homologues masculins. Au

4 Un étudiant sur cinq travaillant hors cursus est vendeur ou serveur

Part des professions les plus fréquentes parmi les étudiants en emploi hors cursus, selon le sexe (en %)



Note : toutes les professions de vendeurs ont été regroupées en une seule, comme celles d'ouvriers non qualifiés et d'employés administratifs.

Champ : étudiants occupant un emploi hors cursus, inscrits dans un établissement d'enseignement de la région Grand Est.

Source : Insee, recensement de la population 2014.

niveau national, la différence femmes-hommes est encore plus marquée, avec des taux respectifs de 38,5 % et 32,3 %. La part d'apprentis est plus importante chez les étudiants masculins en emploi (46,9 % contre 36,4 %), ce qui contribue au taux d'emploi hors cursus plus bas chez les hommes. Les étudiantes travaillent également plus souvent à temps partiel, particulièrement lorsqu'elles occupent un emploi hors cursus. Un temps plein peut parfois être aménagé pour les étudiants en concentrant une part plus importante d'heures travaillées sur les périodes de vacances scolaires. De plus, il arrive qu'un temps plein porte sur une durée de travail hebdomadaire inférieure à 35 heures.

Enfin, les femmes sont souvent surreprésentées dans les principaux emplois hors cursus. Dans l'ensemble des étudiants en emploi hors cursus, 55,5 % sont des étudiantes, mais elles sont 69,3 % parmi les serveurs et commis, 77,9 % parmi les caissiers de magasin, 83,0 % parmi les vendeurs en habillement, et jusqu'à 98,3 % parmi les assistants maternels et gardes d'enfants. Indépendamment du statut d'étudiant, ces emplois sont plus souvent occupés par des femmes.

À l'inverse, les étudiants masculins du Grand Est travaillant hors cursus sont surreprésentés parmi les ouvriers non qualifiés

du gros œuvre du bâtiment (87,3 %), les conducteurs livreurs et coursiers et les ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment (89,5 %). Les étudiants de la région travaillant en parallèle de leurs études comme agents civils de sécurité et de surveillance sont uniquement des hommes.

L'activité accompagne l'autonomie

L'emploi hors cursus des étudiants dépend de plusieurs facteurs, qui peuvent être corrélés. Une analyse plus fine de ces facteurs souligne l'importance de l'âge, du mode de cohabitation et dans une moindre mesure du sexe.

Parmi les étudiants du Grand Est ayant un emploi non lié à leurs études, 32,1 % ont entre 18 et 20 ans, alors qu'ils représentent 48,0 % de l'ensemble des étudiants de la région. En effet, la probabilité pour un étudiant d'occuper un emploi en parallèle de ses études croît avec son âge. Toutes choses égales par ailleurs, elle est près de deux fois plus importante pour les 21-23 ans que pour les 18-20 ans, et près de trois fois plus grande pour les étudiants de plus de 26 ans (figure 5). Cette probabilité est bien plus faible concernant les étudiants mineurs pour lesquels des démarches administratives supplémentaires doivent être accomplies par l'employeur.

L'emploi étudiant varie également suivant le mode de cohabitation : la probabilité pour un étudiant vivant en couple d'avoir un emploi en dehors de sa formation est supérieur de 40 % à celle d'un étudiant vivant chez ses parents.

Ainsi, dans le Grand Est, 5,0 % des étudiants de moins de 21 ans ont un emploi hors cursus pour 14,8 % des plus de 26 ans, ce qui se conjugue avec la prise d'autonomie : dans la région, 55,8 % des étudiants de moins de 21 ans vivent chez

leurs parents, alors qu'ils ne sont plus que 11,9 % parmi les plus de 26 ans. Cette décohabitation se traduit par une augmentation des situations de vie en colocation, en couple ou seul, qui induisent des dépenses supplémentaires (loyer, chauffage, assurance, frais de bouche, etc). Ainsi, 7,0 % des étudiants vivant chez leurs parents travaillent tout en poursuivant leurs études, deux fois moins que les étudiants vivant en couple (18,3 % pour les étudiants en couple avec enfants).

En moyenne, les étudiants du Grand Est ayant un emploi hors cursus travaillent à 10,5 km de leur résidence, soit 4,7 % de plus que le niveau national. Toutefois, près de la moitié de ces étudiants vivent et ont leur emploi dans la même commune (48,8 %), soit 0,8 points de plus que la moyenne nationale. ■

5 Les étudiants de plus de 26 ans ont près de 3 fois plus de chances d'avoir un emploi hors cursus que les 18-20 ans

Principaux déterminants de la probabilité d'un étudiant d'occuper un emploi déconnecté de la formation

Variable	Modalité	Rapport de probabilités
Âge	plus de 26 ans	2,8
	de 24 à 26 ans	2,4
	de 20 à 23 ans	1,9
	de 18 à 20 ans	Réf.
	mineurs	0,3
Mode de cohabitation	en couple	1,4
	vivant seul ou en colocation	0,8
	enfant d'une famille	Réf.
	autre mode de cohabitation	0,6

Note : la probabilité d'avoir un emploi hors cursus est modélisée à l'aide d'une régression logistique, afin de mesurer l'effet spécifique de chaque facteur.

Lecture : toutes choses mesurables étant égales par ailleurs, les étudiants de plus de 26 ans ont 2,8 fois plus de chances (« rapport de probabilités ») d'occuper un emploi en parallèle de leurs études que les étudiants entre 18 et 20 ans (modalité de référence, Réf.).

Champ : étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement du Grand Est.

Source : Insee, recensement de la population 2014.

Définitions

Un étudiant au sens du recensement est une personne de 16 à 29 ans, inscrite dans un établissement d'enseignement et ayant obtenu le baccalauréat ou un diplôme de niveau équivalent ou supérieur. Dans cette analyse, les étudiants sont localisés au lieu d'étude : les étudiants du Grand Est sont donc ceux inscrits dans un établissement de la région même s'ils résident en dehors.

L'espérance de scolarisation dans le supérieur est ici le nombre d'années pendant lesquelles un jeune peut espérer être scolarisé dans l'enseignement supérieur, en fonction des taux de scolarisation observés aux différents âges à une date donnée.

Méthodologie

Depuis 2004, une question a été introduite sur le bulletin individuel du recensement de la population afin de mieux couvrir les situations mixtes en matière d'activité et d'inactivité (lesquelles tendent à se multiplier), et de se rapprocher des normes du Bureau International du Travail (BIT). Cette question « Travaillez-vous actuellement ? (y compris en emploi occasionnel ou de très courte durée) » permet de réintégrer dans l'emploi les personnes dont la situation principale est d'être élève ou étudiant, retraité ou préretraité, ou encore femme ou homme au foyer.

Réalisé en janvier et février de chaque année, le recensement ne permet pas de prendre en compte les emplois saisonniers ou temporaires effectués de manière intermittente au cours de

l'année, en particulier les « jobs d'été » particulièrement nombreux parmi les étudiants.

Différents facteurs déterminent l'emploi des étudiants. Ils ne sont pas indépendants les uns des autres. Une régression logistique permet de mesurer l'effet spécifique des modalités de chaque facteur sur le fait d'occuper un emploi hors cursus, en fixant les modalités des autres facteurs. L'effet « toutes choses égales par ailleurs » de la modalité du facteur considéré, est ainsi calculé par rapport à une situation de référence notée « Réf. ».

Les facteurs pris en compte (les variables du modèle) sont ceux apparaissant dans la figure 5.

Insee du Grand Est
Cité Administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication
Joël Creusat

Rédaction en chef
Laurence Luong

ISSN 2492-4547
© Insee 2019

Pour en savoir plus

- S. Zilloniz., « Les activités rémunérées des étudiants : quelle forme et quelle organisation ? », *Dares Analyses* n° 46, juillet 2017.
- Belghith F., Giret J.-F., Ronzeau M., Tenret E., « Panorama 2016 : Conditions de vie des étudiants », *OVE Infos* n° 34, février 2017.
- Castell L., Portela M., Rivalin R., « Les principales ressources des 18-24 ans », *Insee Première* n° 1603, juin 2016.
- Befy M., Fougère D., Maurel A., « L'impact du travail salarié des étudiants sur la réussite et la poursuite des études universitaires », *Économie et statistiques* n° 422, 2009.
- Befy M., Coudin É., « Les quatre saisons de l'emploi », *Insee Première* n° 1119, janvier 2007.

